

Vendredi 10 Juillet 2009 - Dole

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

P R E S

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ UNIVERSITÉS



Comité d'Orientation Stratégique
du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
des Universités de Bourgogne et Franche-Comté
le vendredi 10 juillet 2009 à Dôle

Discours d'introduction

[Claude CONDÉ , Président de l'Université de Franche-Comté](#)

[Sophie BÉJEAN, Présidente de l'Université de Bourgogne](#)

[Ernest GIBERT, Conseiller d'établissement](#)

Discours de conclusion

[Claude CONDÉ , Président de l'Université de Franche-Comté](#)

[Sophie BÉJEAN, Présidente de l'Université de Bourgogne](#)

Discours d'introduction de Claude CONDÉ, Président de l'Université de Franche-Comté

Monsieur le Conseiller d'établissement,
Madame le Recteur de l'académie de Bourgogne, Chancelier des Universités,
Madame le Recteur de l'académie de Franche-Comté, Chancelier des Universités,
Monsieur le Président du Conseil régional de Bourgogne,
Madame la Présidente du Conseil régional de Franche-Comté,
Messieurs les Délégués Régionaux à la recherche et à la Technologie,
Monsieur le représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon,
Monsieur le Maire de Besançon, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon,
Monsieur le Président de l'Université de Haute-Alsace
Messieurs les Directeurs des grandes écoles,
Monsieur le Président du Polytechnicum,
Messieurs les Directeurs des grands établissements de recherche,
Messieurs les Directeurs des Centres Hospitalo-universitaires,
Mesdames, Messieurs, les acteurs du monde socio-économique,
Mesdames et messieurs,

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur "Bourgogne Franche-Comté Universités", BFCU'S, a le plaisir et l'honneur de réunir solennellement depuis la signature de la convention-cadre du 21 mai 2007 le premier Comité d'orientation Stratégique. La présence du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur représenté par le conseiller d'établissement, ainsi que celle des autorités politiques et universitaires, témoignent de l'importance de ce PRES dans le paysage universitaire français. Le PRES que nous sommes en train de construire depuis deux ans est en effet unique car il réunit deux universités pluridisciplinaires et multisites implantées dans deux régions différentes.

Ce Comité d'Orientation Stratégique, dont les statuts précisent qu'il a un rôle de réflexion et de proposition, fédère autour des établissements fondateurs que sont l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté, nos tutelles, les Ecoles d'Ingénieurs, ainsi que les divers Instituts et Ecoles Nationales, soit l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur ainsi que les partenaires politiques et socio-économiques des deux régions.

La convention-cadre signée le 21 mai 2007 à Arc-et-Senans témoigne de l'esprit dans lequel a été pensé ce PRES :

« Le PRES (...) permettra d'une part de consolider dans leur complémentarité leur niveau d'excellence et d'autre part d'atteindre la masse critique nécessaire à l'amélioration de leur visibilité et de leur attractivité à l'échelle nationale, européenne et internationale. L'objectif national du PRES est ainsi de constituer dans les deux régions, par une articulation plus structurée avec les universités françaises du Grand Est d'une part, et avec les universités suisses, francophone d'autre part un ensemble d'enseignements supérieurs et de recherche puissant(...) 50 000 étudiants, 2 000 doctorants, près de 3 000 enseignants-chercheurs, 2 000 personnels BIATOS, ensemble bien identifiable sur la carte de l'Europe entre la région parisienne et Rhône-Alpes. »

Il s'agit bien dès l'origine de créer une zone géographique de coopération dans l'enseignement supérieur dans laquelle la seule concurrence est celle légitime et souhaitable entre les chercheurs et non entre les établissements.

Il convient également de consolider les conditions de l'exercice de nos missions dans le cadre du service public, et en particulier, celle d'offrir à nos étudiants Bourguignons et Franch-Comtois l'accès à l'enseignement supérieur dans les meilleures conditions en maintenant la pluridisciplinarité de l'offre de formations dans nos deux régions. De manière concomitante, nous devons capitaliser / thésauriser les énergies en recherche et en innovation. Il nous faut à ce niveau une ambition forte et nous l'avons.

Permettez-moi de reprendre cette image du lampadaire et du laser pour illustrer mes propos : nous avons mission ensemble d'éclairer nos régions des lumières produites par l'enseignement supérieur, autant écoles qu'universités, dans une couverture géographique large d'Auxerre à Lons-le-Saunier, de Nevers à Belfort ou à Vesoul, mais nous avons aussi mission de diriger dans la nuit des rayons laser visibles de loin, de Berlin, pourquoi pas de Shanghai. L'une des missions est inséparable de l'autre.

Depuis 2007, nous nous sommes, les deux universités, réunis de manière régulière. Nos chargés de missions de l'époque, Daniel HAUDEN et Jean-Claude FORTIER, aujourd'hui Oussama BARAKAT et Claude MORDANT ont organisé des réunions régulières entre les différents acteurs de nos universités respectives afin de dresser **un bilan de l'existant pour mieux appréhender l'avenir, et ce autour de trois axes** :

- **des rencontres thématiques autour des formations par domaines** ont permis de dresser une cartographie de nos formations qui servira de base à **l'élaboration du prochain contrat quadriennal** et qui ont permis aux équipes pédagogiques de se rapprocher afin d'élaborer un nombre suffisant de diplômes co-habilités ;
- une réflexion sur l'intérêt d'une **mutualisation d'un certain nombre de fonctions présentes dans les services communs** telles que la formation continue, la communication, la documentation, la valorisation, les relations internationales et ce afin de mettre en adéquation nos démarches administratives, de s'inspirer et/ou de bénéficier de l'expérience de l'autre établissement. Ce second volet est toujours en cours d'élaboration ;
- la **définition de grands axes de recherche permettant de nous identifier dans l'espace national et international**. Des tables rondes organisées par domaines de recherche ont permis de mettre en relief non seulement nos spécificités, mais ont également fait émerger des points de convergences, c'est-à-dire des lieux de la recherche susceptibles, à la croisée de la recherche bourguignonne et franc-comtoise, de faire franchir des caps décisifs en recherche et en innovation.

Nous disposons aujourd'hui d'une identification claire de ce qu'il faut tout particulièrement soutenir si l'on veut accroître notre efficacité et notre visibilité.

On voit se dessiner des capacités de progression forte lorsque nous rapprochons nos équipes autour des thématiques des sciences et sociétés, des identités, des territoires en SHS, autour du numérique, du calcul intensif, des mathématiques, autour des nano-sciences, matériaux, nanotechnologies microsystèmes, autour des sciences de l'environnement, de l'alimentation, autour des sciences de la santé. Nous avons identifié les caps à franchir. A vous, à nous de les soutenir.

Qu'envisageons-nous de mettre en place ?

- Premièrement, **un établissement public de coopération scientifique** qu'il faut voir comme un maître d'ouvrage, comme un opérateur, opérateur des politiques des universités. Nous lui confierons des missions et les moyens pour ces missions, particulièrement la coordination des activités des écoles doctorales, la promotion du pôle, particulièrement à l'international, la relation avec le monde économique, la mise en place d'une université numérique, la mise en place d'une documentation commune, etc. C'est l'outil de la politique des deux universités.
- Deuxième projet, la création d'**une fondation**. Elle réunit tous les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent adhérer au PRES, écoles, universités, universités technologiques, nos partenaires scientifiques, économiques. Cette fondation interrégionale, en plus des appuis financiers qu'elle peut générer pour la recherche, est l'élément structurant du PRES. Je rappelle que la loi de programme du 18 avril 2006 pour la recherche stipule dans un de ses articles que les pôles peuvent être dotés de personnalité morale, notamment

sous la forme d'un GIP, d'un EPCS ou d'une fondation de coopération scientifique. Les outils sont en place, encore faut-il les créer, mais en tous les cas ils sont en place :

- 1) **un EPCS**, simple opérateur aujourd'hui aux ordres des universités qui demain sera **peut-être le creuset d'une fusion dans un quadriennal à venir** ;
- 2) une **fondation**, temps fort de **l'affirmation d'une politique interrégionale pour l'enseignement supérieur, les universités, écoles et leurs partenaires** : Régions, Villes, Agglomérations unies pour le développement de la recherche, du transfert des technologies, de l'innovation, entrant ensemble dans la société de connaissances que les accords de Lisbonne appellent de leurs vœux.

Les outils sont en place, nous devons les utiliser et leur définir un grand dessein. Nous sommes réunis pour en envisager les contours. Je vous souhaite une rencontre active et productive lors de ce premier temps fort de structuration du PRES Bourgogne-Franche-Comté Universités.

Discours d'introduction de Sophie BÉJEAN, Présidente de l'Université de Bourgogne



Monsieur le représentant du Directeur Général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Mesdames les Recteurs Chanceliers des universités représentant de l'Etat,
Mesdames Messieurs les représentants des collectivités territoriales,
Madame la Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
Monsieur Le Président du Conseil Régional de Bourgogne,
Mesdames et Messieurs les représentants des établissements de recherche, d'enseignement supérieur, partenaires de nos universités,
Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises, les acteurs économiques qui sont aussi nos partenaires dans nos régions,
Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis.

Claude CONDÉ, ainsi que le film que vous venez de voir, faisaient les annonces des structures à mettre en place. Les propos que je vais tenir vont s'inscrire dans la même direction, et les propositions qui sont faites le sont de manière commune par nos deux universités.

Pour revenir un peu au sens de notre présence ici aujourd'hui, je voudrais saluer le Président du Grand Dole et Monsieur le Maire de Dole. Merci en effet de nous accueillir ici à Dole où fut créée la première université du Comté en 1426 avant que ne soit déplacé le siège de cette université à Besançon et que ne soient créées à Dijon, en 1721, les premières facultés. Nous avons choisi cette ville, la ville de Dole, pour y tenir cette étape symbolique forte pour l'union de nos deux universités, mais surtout aujourd'hui pour l'ouverture de notre PRES à nos partenaires, acteurs de l'enseignement supérieur de la recherche des deux régions, à nos partenaires des collectivités et à nos partenaires économiques. C'est effectivement un geste aujourd'hui symbolique de notre volonté d'ouvrir et d'associer l'ensemble de ces acteurs à notre PRES.

Vous avez répondu à notre invitation et je vous en remercie au nom de la communauté universitaire des deux universités. Nous souhaitons en effet débattre avec vous, vous d'ailleurs dont nous avons prévu dès la création du PRES, en mai 2007, de vous associer à notre réflexion stratégique sur le devenir du PRES, c'est l'objet de ce Conseil d'Orientation Stratégique, c'est l'objet de notre réunion aujourd'hui.

Vous avez vu le film du PRES, il pose toutes les questions, il exprime aussi des inquiétudes mais surtout des espoirs, et il propose des solutions tout en montrant la réalité aujourd'hui de la collaboration engagée entre nos deux universités il y a 2 ans. Le PRES a été créé sous forme de convention, c'était alors un pari fait par mon prédécesseur à l'université de Bourgogne, Jean-Claude

FORTIER à qui je souhaite rendre hommage, et par Claude CONDÉ. Un vrai choix politique qui a été clairement assumé par la nouvelle direction de l'université de Bourgogne avec beaucoup de volonté et de détermination.

Aujourd'hui, ce pari est réussi ; vous avez vu des images dans le film du forum qui s'est tenu entre les deux communautés universitaires il y a quelques jours, un forum qui a réuni 400 personnes et qui a exprimé toute la conviction des deux communautés que notre avenir est commun. Commun pour définir une carte de formations concertée pluridisciplinaire, commun pour développer une recherche de haut niveau avec des pôles forts, lisibles, attractifs qui caractérisent nos forces scientifiques à Dijon, en Bourgogne, à Besançon, en Franche-Comté, et qui définit un large espace de formations doctorales tout en montrant comment le PRES contribue au développement économique, social, culturel et éducatif des deux régions. Cet enjeu-là sera déterminant pour le prochain contrat que les deux universités signeront avec le ministère.

Aujourd'hui, **notre vision du PRES exige une nouvelle étape** et aussi des structures qui ont été annoncées par Claude CONDÉ. Cette vision du PRES est aussi la vision que nous avons de nos missions universitaires : c'est celle d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche fondé sur la démocratie universitaire et à qui est conféré une responsabilité forte vis-à-vis de nos territoires, et qui place donc nos deux universités au cœur de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche de nos deux régions. Le PRES doit devenir aujourd'hui, avec vous tous, un outil de coopération interrégional qui portera le développement économique et social de nos territoires, qui construira un espace d'enseignement supérieur et de recherche qui compte au plan national. Nous avons des atouts, il faut les conforter, il faut les renforcer, il faut les développer.

Si les structures et les outils que nous proposons sont doubles c'est parce que **trois dynamiques** sont en cours aujourd'hui.

- La première dynamique est largement engagée, c'est celle qui associe nos deux universités qui ont travaillé de manière très étroite, et toute la communauté universitaire en est porteuse. Pour les deux universités l'enjeu est de **se doter aujourd'hui d'un opérateur commun** pour porter nos missions et nos projets communs.
- La deuxième dynamique est celle qui nous place au cœur de la **construction de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche de l'innovation, du développement économique pour porter nos projets phares** – ou « laser » - en recherche, en formation doctorale en relation avec le monde économique et avec les collectivités territoriales.
- La troisième dynamique, plus large, s'inscrit dans la **métropole Rhin-Rhône** et nous associe par des **relations transfrontalières avec la Suisse**. L'enseignement supérieur et la recherche sont au cœur du développement de cette métropole Rhin-Rhône.

Pour construire ces espaces, ces espaces de développement, de recherche, d'innovation, aujourd'hui nous avons besoin des Régions, des Agglomérations, pleinement investies à nos côtés pour soutenir politiquement et financièrement nos projets. Nous avons besoin de renforcer nos coopérations avec les acteurs économiques car nos intérêts sont communs et votre engagement à travers les pôles de compétitivité, mais aussi à travers vos entreprises, celles qui comptent dans nos deux régions, mais aussi celles, nationales, qui s'appuient sur nos pôles d'excellence, cet engagement-là est nécessaire pour construire cet espace.

Enfin, bien sûr, et c'est sans doute le plus important, dans une étape symbolique aujourd'hui, **c'est avec nos partenaires, acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, que nous allons construire ces pôles forts, que nous allons construire un ensemble de poids au plan national**. Claude a évoqué les chiffres, mais je voudrais les rappeler : 50 000 étudiants, 3 000

chercheurs et enseignants-chercheurs, ce pôle a le même poids que l'Université de Strasbourg qui vient d'être créée par la fusion des trois universités strasbourgeoises.

Nous vous proposons aujourd'hui de rejoindre le PRES comme membre de la fondation partenariale qui portera l'ensemble de nos projets communs, qui portera nos ambitions et qui nous permettra tous ensemble d'agir pour le développement de nos régions et pour construire cet ensemble visible au plan national et international. C'est ce matin, par ce Conseil d'Orientations Stratégiques, que nous construirons ensemble cet espace. Votre présence atteste de votre intérêt, merci d'avoir répondu à notre invitation.

Discours d'introduction de M. Ernest GIBERT, Conseiller d'Établissement, représentant du DGESIP



Madame la Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté, Monsieur le Président du Conseil Régional de Bourgogne, Mesdames les Recteurs d'Académie, Chanceliers des Universités, Madame la Présidente de l'Université de Bourgogne, Monsieur le Président de l'Université de Franche-Comté, Mesdames et Messieurs,

Lorsqu'il y a quelque temps vous avez proposé à Patrick HETZEL, Directeur Général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, de venir participer avec vous ce matin à la réunion d'installation du Comité d'Orientation Stratégique du pôle de recherche et d'enseignement supérieur Bourgogne / Franche-Comté universités, il a répondu affirmativement, avec plaisir et intérêt, à votre invitation. Il ne pouvait imaginer à l'époque qu'il serait retenu ce matin par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour une réunion qui concerne les universités qui accèdent aux responsabilités et aux compétences élargies. Il m'a donc chargé de vous dire d'abord son regret sincère, de ne pas être présent avec vous, l'attention qu'il portera à vos travaux, la sympathie qu'il a pour cette initiative que vous avez prise, l'intérêt qu'il portera à la poursuite des efforts que vous avez déployés pour en arriver à l'étape que nous vivons ce matin.

En effet, le moment que nous vivons ce matin est assurément une étape importante pour vous, mais aussi, semble-t-il, pour l'ensemble des PRES sur le territoire de l'enseignement supérieur. Les PRES ont aujourd'hui une histoire, courte encore mais déjà dense, une histoire forte dont le déroulement n'est pas forcément simple pour les établissements qui s'y engagent.

Une histoire courte parce que l'apparition des PRES dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche est récente. Elle démarre avec la loi sur la recherche du 16 avril 2006, qui en créant les PRES, a ouvert aux établissements la possibilité de structurer leur politique et de leur donner davantage de lisibilité et plus de poids, grâce à ce nouvel outil de mutualisation de leurs activités et de leurs moyens.

Dès le début, **les PRES ont été conçus comme des instruments de promotion des établissements qui les composent et comme un outil utile pour prendre place dans la compétition scientifique au niveau international**. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la nature, l'étendue, le contenu d'un PRES sont considérés comme des critères essentiels qui permettent de juger de sa qualité.

Les premiers PRES, au nombre de neuf, ont été créés en mars 2007 et ont tous le statut d'Établissements Publics de Coopération Scientifique. Ils ont sans doute choisi ce statut parce que l'établissement public permet d'assurer la stabilité, la pérennité de la coopération. Vraisemblablement aussi parce que c'est le meilleur instrument pour articuler intelligemment, de façon cohérente, dans une

coopération partagée formation et recherche. Dans la constitution d'un PRES, l'EPCS est bien un outil à privilégier.

Une histoire courte, mais déjà une histoire dense, une histoire dont la force se constitue progressivement. D'abord parce que le nombre des PRES n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui environ la quinzaine. Ils ont, pour les nouveaux en tout cas, des configurations structurelles parfois un peu différentes des 9 PRES d'origine, mais ils obéissent à la même philosophie et ils poursuivent les mêmes finalités. D'ailleurs, sans encore avoir été comptabilisé dans cette quinzaine qui s'étend, vous appartenez déjà à l'Histoire puisque vous avez rappelé tout à l'heure que la convention constitutive du PRES Bourgogne / Franche-Comté Universités a été signée en mai 2007.

Bref, il y a bien une dynamique des PRES et il y a aussi une dynamique de votre PRES. Cette dynamique tient toujours à la densité, à la qualité du contenu du projet porté par le PRES car il n'y a pas de PRES sans projet fort. Dans ce projet, la recherche doit tenir une place essentielle, sans qu'elle soit pour autant exclusive. Certes, le degré de coopération peut au départ être plus ou moins prononcé. Mais la coopération passe toujours par la mise en commun de moyens sur des opérations scientifiques d'envergure, elle passe aussi par un rapprochement, une articulation, une coordination et parfois au-delà, des écoles doctorales, elle est illustrée encore par des signatures conjointes, des publications scientifiques. Au départ la coopération doit être manifeste, puis elle se renforce et s'amplifie au fil du temps.

Naturellement, un PRES ne se décrète pas. Un PRES doit d'abord être le résultat d'un processus construit de façon concertée, dans une logique de structuration à l'échelle d'un territoire ; c'est bien ce que vous avez entrepris et que vous entendez, me semble-t-il, vouloir poursuivre.

Une histoire courte, une histoire forte, une histoire simple ? Rien n'est jamais vraiment simple lorsqu'on a affaire à des organisations complexes comme le sont nos établissements lorsqu'ils s'engagent dans des actions qui concernent les formations, la recherche, les relations internationales, ou le transfert de technologies. Vous avez eu la sagesse de choisir une démarche progressive, réfléchie, débattue, concertée pour en arriver à l'étape d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs pour encourager cette démarche que la DGESIP, en réalité la DGES à l'époque, avait choisi avec votre accord de vous inscrire dans la même vague de contractualisation.

La sagesse n'exclut pas l'ambition, puisque vous avez voulu donner au PRES une dimension, un caractère interrégional. Dès lors, la réflexion stratégique partagée, conçue et mise en pratique en commun, deviendra essentielle. C'est ici que le Comité d'Orientation Stratégique prend toute son importance.

Pour la constitution de ce PRES interrégional, instrument de coopération et de mutualisation, vous avez retenu une configuration novatrice en envisageant de combiner EPCS et fondation partenariale. C'est un choix original, novateur et intelligent. Comme tous les autres PRES avant vous, et pour certains aujourd'hui encore, vous serez confrontés à la question de la délimitation du territoire du PRES, à la définition des éléments de contenu partagés mis en œuvre en commun.

Compte tenu de l'originalité de votre configuration, il sera nécessaire dès le départ que vous définissiez clairement la façon dont s'articuleront l'EPCS et la fondation partenariale. C'est important pour vous, c'est important aussi probablement pour les PRES à caractère interrégional en cours de réflexion, qui pourraient être tentés de s'engager dans la même démarche.

C'est donc bien ce matin une étape décisive qui s'engage. **La Direction Générale souhaite vous dire qu'elle salue vos efforts, qu'elle forme des vœux pour que le processus si heureusement engagé se poursuive, qu'elle vous suit avec intérêt mais sans inquiétude** puisque vous avez eu le bon sens, par la mise en place de ce Comité d'Orientation Stratégique, de vous inspirer d'un adage selon lequel il n'est point de vent favorable pour celui qui ne sait où il va.



Je laisserai Sophie conclure.

Je voudrai tout de même souligner deux ou trois points. Je commencerai par vous remercier, les uns et les autres, à la fois d'être venus, mais aussi pour les échanges que vous avez tenus. Je crois que dans ces échanges vous avez validé notre démarche qui consistait à vous réunir, maintenant, avec un projet. On aurait pu le faire plus tard, nous avons choisi de le faire maintenant. Pourquoi vous dis-je que vous avez validé la démarche ? C'est parce qu'on a l'habitude de retenir ce que l'on entend, mais on retient moins bien le non-dit. Je n'ai entendu personne aujourd'hui mettre en cause une association sous une forme quelconque entre nos deux universités, ce que j'ai entendu c'est quelque chose de complètement différent, c'est au contraire des discours nous disant : « vous n'allez pas assez vite, vous n'allez pas assez loin, vous ne nous dites pas tout », c'est plutôt intéressant, et plutôt encourageant. Le message que vous nous envoyez, et soyez-en sûrs, nous l'entendons, est de même nature que le message que nous avons entendu lors du forum réunissant l'ensemble de nos collègues. On en a peu parlé aujourd'hui, ce n'était pas l'objet, mais que nous ont dit les collègues de manière forte ? Ils nous ont dit : « allez-y, allez-y plus vite, même si on n'est pas d'accord », je résume à peu près le message. On a même entendu : « on veut des Présidents forts qui avancent vite ». C'est évidemment un message excessif mais nous l'avons entendu. Votre message me semble être de nature totalement convergente, et j'en suis content.

Ce que je voudrais, dans ces moments conclusifs, c'est mesurer un tout petit peu le chemin parcouru. Les questions « d'où venons-nous », « où allons-nous » et « à quelle vitesse avançons-nous » sont extrêmement intéressantes. Vous le savez, j'étais aux côtés de Françoise BÉVALOT dont on n'a pas parlé aujourd'hui, mais que je tenais à citer, lorsque les premières réunions entre les deux universités ont commencé, j'étais à l'époque directeur d'une UFR. Je me souviens dans quel climat ces réunions se déroulaient, je vois des collègues qui opinent, eux aussi ont connu cela. Le climat n'était pas bon, il y avait entre nos deux régions des suspicions historiques fondées ou non, un passif dont je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui nous mesurons encore l'importance, et en très peu de temps, puisque je fais allusion là à une période qui n'est jamais que 2005 / 2006, en très très peu de temps les choses ont complètement changé, à tel point même que l'on nous demande d'aller plus vite. Mesurons donc cela, et s'il vous plaît, portez cela à notre crédit. Bien souvent les universités sont en pointe quand il s'agit de pacifier les territoires. Je répète ce qu'a dit Sophie tout à l'heure, n'allons pas trop vite, de manière à ce que d'autres partenaires de l'enseignement supérieur nous rejoignent, ne nous plaignons donc pas qu'ils n'aient pas été contactés avant, c'était dans l'ordre des choses. **Les deux universités avaient à se mettre en phase, à se mettre d'accord sur le projet vers lequel elles veulent aller, et à se mettre d'accord sur la manière dont elles allaient procéder. C'est chose faite aujourd'hui grâce à votre approbation, et nous pouvons donc nous ouvrir aux autres, à la discussion concernant les attendus juridiques des entités que nous allons mettre en place.**

J'indique d'ailleurs pour faire réponse à une question qui nous a un peu surpris tout à l'heure, mais que l'on peut effectivement interpréter de deux manières, sur la question du commencement du PRES. La question, on peut y faire une autre réponse cette fois-ci complètement administrative, le PRES commencera lorsque le Conseil des Ministres l'aura décidé puisqu'il va bien falloir que l'on demande à l'Etat de valider et d'adouber notre PRES, et là ce sera le moment le plus important, mais là aussi j'ai entendu de la part du représentant du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur un message qui me conforte et qui nous conforte dans la démarche que nous avons, puisque cette démarche a été encouragée.

Autre point dans ce petit vrac de fin, nous avons avancé au rythme que nous avons choisi. Je vois Jean-Claude FORTIER qui dit oui, nous en avons beaucoup débattu. En la matière la rapidité est susceptible de nuire, c'est maintenant qu'il faut commencer à être rapide, mais avant c'était trop tôt, en

particulier dans la discussion que nous avons eue sur les institutions à mettre en place. Je parle du contenant, on va venir sur le contenu. Nous avons veillé à ce que les universités qui acquièrent aujourd'hui l'autonomie ne se départissent pas trop de cette autonomie, et nous avons veillé aussi à ce que nous n'opérions pas un clivage recherche / formation. C'est extrêmement tentant de mettre les joyaux de la recherche dans une entité dans laquelle on les isolerait de la formation qui pose un peu plus de problèmes. Je mets en garde tout le monde, nous ne le ferons pas, **nous ne séparerons jamais la recherche de l'enseignement à l'intérieur de nos universités**. Alors qu'il n'y ait qu'une d'université ou qu'il y en ait plusieurs ne change pas grand-chose à l'affaire, c'est bien cela auquel nous veillons, et si nous conduisons une politique c'est bien celle-là.

Que dire d'autre ? Tout de même, et ce sera la dernière chose mais j'espère ne pas te la prendre Sophie, bien qu'on ait l'habitude d'être sans arrêt en intersection. Regardez les autres PRES, nous sommes tout de même dans une situation extrêmement originale en France. C'est cela que je te prends ? Alors je ne te le prends pas, je te laisse le dire. Mais dites-vous bien que nous ne sommes pas dans la situation de Metz et Nancy, nous ne sommes pas dans la situation de Strasbourg, nous ne sommes pas dans la situation de Toulouse. Sophie continue !

Discours de conclusion de Sophie BEJEAN, Présidente de l'Université de Bourgogne



Oui, je continue ! Tout d'abord je voudrais remercier Claude pour les propos qu'il vient de tenir qui sont exactement dans la lignée et l'esprit que je voulais donner à mon intervention et que je vais donc poursuivre. Il a donné un éclairage sur l'histoire de notre PRES et sur l'histoire du rapprochement des deux universités, et nous l'avons dit tout à l'heure aussi, nous avons une conviction sur la façon de porter nos missions, nos missions universitaires de service public. Cette conviction est que la formation et la recherche sont indissociables, cette conviction, c'est que nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos territoires et nous la portons en commun avec les Conseils Régionaux et les Agglomérations. Nous avons aussi la conviction que notre devenir ne peut être défini qu'à l'échelle interrégionale, et nous avons une conviction qui était à l'origine du PRES : c'est qu'il fallait d'abord travailler sur le contenu avant de nous donner une « boîte ». Depuis deux ans, l'Etat dit que le PRES Bourgogne / Franche-Comté est intéressant, mais il n'existe pas parce qu'il n'a pas de « boîte ». Nous avons travaillé sur les contenus, et ce travail a été extrêmement fructueux. Je crois que Monsieur DECARIS en a témoigné tout à l'heure, parce qu'il a participé à nos réunions du Conseil scientifique, parce qu'il a participé à certaines réunions de travail du PRES, parce qu'il a participé au forum et a pu constater que sur le plan de la recherche, sur le plan des formations, sur le plan des politiques mutualisées de formation continue, de formation professionnelle, de valorisation, de diffusion de la culture scientifique, etc., il y avait eu un travail énorme de produit. Ce travail énorme produit est un travail de qualité et d'excellence qui nous a positionnés déjà au meilleur niveau lorsque, et là j'exprimerai un regret que cette situation n'ait pas été partagée avec la Franche-Comté, mais lorsque la Bourgogne a été retenue dans l'opération Campus, lorsque nous avons candidaté, l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté pour le passage à l'autonomie et pour assumer cette autonomie que l'Etat nous donne, et bien nous avons pu montrer la qualité et de nos projets scientifiques et de nos projets stratégiques, de nos projets en faveur de l'innovation, de l'information et de l'emploi, et la qualité aussi de nos structures organisationnelles sur le plan interne des universités. Nous avons travaillé ce contenu, et nous y avons travaillé très activement avec toute la communauté universitaire. Le forum de la semaine dernière a montré cela, toute la communauté universitaire est aujourd'hui derrière nous.

L'acte de ce jour, de ce vendredi, est un acte effectivement cette fois-ci qui nous associe, parce que nous le sommes déjà, aux EPST, organismes de recherche, aux écoles, je pense en particulier bien sûr aux écoles des deux régions qui sont déjà associées à travers le Polytechnicum qui sera un

outil du PRES. C'est donc un acte extrêmement important, on veut se donner la « boîte » qu'il faudra pour gouverner tout cela ensemble. C'est aussi un acte qui intéresse beaucoup, c'est ce regard-là que je voulais peut-être donner en complément du regard de Claude, je peux vous le dire parce que nous en discutons beaucoup avec nos collègues, Présidents de toute la France, **le PRES Bourgogne / Franche-Comté intéresse parce qu'il est interrégional**, parce qu'il concerne des universités comparables, parce qu'elles sont **pluridisciplinaires**, parce qu'elles veulent conserver cette pluridisciplinarité, parce qu'elles ne veulent pas se partager sur le territoire une offre de formations pour l'appauvrir, elles veulent au contraire l'enrichir, la développer et la porter à l'échelle des deux territoires, aussi parce que les modalités que nous proposons, et je l'ai dit tout à l'heure très rapidement, avec une structure partenariale qui nous associe aux autres acteurs et puis avec un établissement qui est pré-fusionnel, c'est clair, il est pré-fusionnel, et cette démarche-là intéresse beaucoup et elle est très visible et très lisible au plan national. Donc s'il vous plaît, arrêtons de croire que nous sommes mauvais, arrêtons de croire que nous ne sommes pas visibles, arrêtons de croire que nous ne sommes pas lisibles, nous avons des forces scientifiques qui sont reconnues partout.

Nous ferons très certainement, parce que ce sera une étape aussi importante, sans que je ne l'aie évoqué avec Claude avant, mais je pense qu'il en sera d'accord, nous ferons bien sûr un acte scientifique pour montrer quelles sont les forces scientifiques du PRES, ces forces scientifiques sont celles des deux régions. **Il ne s'agit pas d'identifier seulement quelques projets, il y aura des projets phares, mais il y aura aussi toutes les forces scientifiques qui sont positionnées sur des pôles d'excellence et en relation avec le monde économique.** Madame le Recteur, vous l'avez dit tout à l'heure, c'est compliqué parce qu'il faut à la fois avoir des phares, qui donc sont visibles au plan national et international, et puis en même temps avoir une lisibilité territoriale, comme nous l'avons, et je ne veux pas citer trop d'exemples pour pas être trop longue.

Les **propositions** sont qu'à travers ces outils et ces boîtes que nous fabriquons maintenant, parce qu'on a d'abord travaillé sur le contenu, nous allons **gérer les équipements scientifiques à l'échelle des deux régions, nous allons donner un label doctorat qui sera un label du PRES**, nous allons réfléchir à la question de la signature scientifique qui est compliquée parce que d'un côté l'Etat nous dit « on va mesurer vos publications établissement par établissement », alors si on donne une signature scientifique commune on ne pourra plus le mesurer établissement par établissement, mais on va tout de même y réfléchir.

Nous allons proposer pour le prochain contrat **des écoles doctorales communes**. Rappelons tout de même que la doctrine du ministère a changé il y a moins de 10 ans ; il y avait des écoles doctorales communes entre la Bourgogne et la Franche-Comté que l'Etat nous a demandé de séparer, rappelons cela. Nous allons donc refaire des écoles doctorales communes, nous allons surtout **promouvoir nos établissements**, nous allons les promouvoir à l'échelle internationale et à l'échelle territoriale en relation avec les entreprises et les partenaires des collectivités territoriales. Voilà l'enjeu.

Merci à tous d'avoir été présents, d'avoir répondu à l'appel. Merci surtout aux établissements qui, je le sais, souhaitent rejoindre le PRES, de l'avoir exprimé ce matin. Merci de vos interpellations qui nous font être plus clairs dans notre message, et merci aux collectivités qui soutiennent l'enseignement et la recherche et qui le soutiendront, je le sais, en Bourgogne et en Franche-Comté, encore et avec plus de détermination et en portant explicitement ces missions qui sont des missions liées au développement économique ou au développement territorial.

Merci à tous.

